

Le Mot du Maire

Exceptionnellement, voici un résumé des délibérations prises par vos élus lors des trois dernières réunions du Conseil municipal, en date des 10 et 20 juin et 17 juillet derniers.



Le 10 juin, nous avons principalement retenu l'entreprise COLAS Midi Méditerranée, de Vedène (84), pour effectuer les travaux de réfection du chemin de l'Eau, pour un montant de 46.224 € HT.

Le Conseil du 20 juin avait pour unique point à l'ordre du jour la désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ; notre commune disposant de trois sièges de « grand électeur ».

Les trois délégués, unanimement élus, sont Mmes Françoise DORÉ et Danièle TRINQUÉ, ainsi que moi-même. Nos trois suppléants sont Mme Françoise GÉRARD et MM. Jean-Paul LAGUERRE et Frédéric SEISSON.

Lors de la réunion du 17 juillet, nous avons tout d'abord entériné la convention de mise à disposition gracieuse à la commune, pour une durée de 99 ans, d'un local, place de la Magnaneraie, par la société Vaucluse Logement.

Puis, nous avons créé un poste d'agent d'entretien, pour un an renouvelable deux fois, dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir. C'est M. Jonathan GUIOT, résidant place de l'église, qui est pressenti pour occuper ce poste.

Nous avons aussi retenu la SCP ARNAL et PITRAT, de Châteaurenard, pour la maîtrise d'œuvre relative aux futurs travaux de réfection de l'ensemble de nos chemins communaux et ce, pour un montant d'honoraires de 10.400 € HT.

Après avoir procédé à deux modifications budgétaires, nous avons décidé d'adhérer à un groupement de commandes, coordonné par notre Syndicat Mixte d'Energie du Département (SMED 13), pour l'achat de gaz naturel.

Enfin, nous avons retenu l'entreprise PROVENCE PLATS, de Rognonas, pour la fourniture des repas de cantine de notre école, pour une période d'un an - renouvelable deux fois - à compter de la rentrée prochaine. Ce marché comprend, par semaine, trois repas de base au prix de 2,743 € TTC et un repas bio au prix de 2,954 € TTC, ainsi qu'un repas à thème par trimestre d'un coût de 2,743 € TTC.

Avant de clore ce « Mot du maire », je vous donne rendez-vous le **mardi 12 août**, à 18 h, sur la place de l'école, pour un **concert de musique classique**, dans le cadre du festival de piano de la Roque d'Anthéron.

Verquières, le 20 juillet 2014